

En exonérant de droits de douane les importations de gallinacés industriels en provenance d'Ukraine, Bruxelles porte un coup fatal à une filière avicole en difficulté, tandis que Paris refuse d'activer la clause de sauvegarde.

PAR PÉRICO LÉGASSE



Scandale du poulet ukrainien

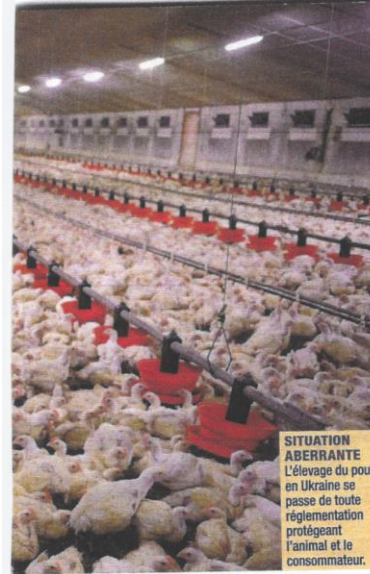
La Commission européenne poignarde la volaille française

S'il en est un qui peut se dresser sur ses ergots et crier kokoriko en cette fin d'été 2023, c'est Yuriy Kosiuk, l'oligarque ukrainien propriétaire du groupe MHP, qui produit chaque année des millions de tonnes de volailles de batterie issues des plus grands élevages industriels aujourd'hui connus. À la tête d'une fortune estimée à 1,5 milliard de dollars par le magazine *Forbes*, grâce à laquelle il s'est fait construire près de Karkhiv un palais inspiré du château de Versailles, vole en Airbus privé et possède un yacht monumental, cet homme d'affaires fut d'abord directeur de cabinet adjoint chargé des opérations militaires de Petro Porochenko, le président issu du mouvement Maïdan, en 2014, avant d'élargir son rayon d'action aux échanges internationaux pour

intégrer finalement la garde rapprochée de Volodymyr Zelensky depuis l'arrivée au pouvoir de ce dernier. Pourquoi Yuriy Kosiuk se porte-t-il si bien ? Pour la simple raison qu'au moment où le conflit entre la Russie et l'Ukraine le mettait en grave difficulté du fait de l'arrêt des échanges commerciaux entre les deux pays, la Commission de Bruxelles décidait d'ouvrir le marché européen aux volailles industrielles de MHP avec exemption totale de droits de douane.

Au-delà de l'abominable
S'il est légitime de venir en aide à l'Ukraine dans l'épreuve qu'elle subit depuis l'agression barbare du Kremlin de février 2022, un minimum de cohérence et de précaution serait de vérifier que ce ne soit pas

au détriment de secteurs d'activité européens en difficulté, notamment l'agriculture, qui pourraient en mourir. Si encore il s'agissait de soutenir une filière ukrainienne alignée sur les valeurs agricoles et alimentaires en vigueur dans l'Union, si encore le produit concerné remplissait toutes les garanties éthiques et les normes sanitaires requises pour franchir gratuitement les frontières de l'Union européenne, on pourrait admettre que les filières volailles fassent preuve d'un minimum de solidarité avec leurs homologues ukrainiens. Mais, au vu des conditions d'élevage du poulet en Ukraine – au-delà de l'abominable – et de l'absence de toute réglementation protégeant l'animal et le consommateur telle que l'Europe en exige, à juste titre, sur



SITUATION ABERRANTE
L'élevage du poulet en Ukraine se passe de toute réglementation protégeant l'animal et le consommateur.

alimentaire est en cause, c'est bien celui-là. Et l'interprofession de la volaille française d'alerter l'exécutif en précisant que la reconduction de cet accord douanier « offre à un seul et même groupe volailler industriel, coté en Bourse à Londres, dont le siège social est basé à Chypre, l'opportunité de continuer à inonder le marché européen et à développer son activité dans un pays en guerre au détriment de la production française et européenne sans pour autant profiter à la population ukrainienne ».

Et le gouvernement français ose encore parler de souveraineté alimentaire ? Sur les trois premiers mois de l'année 2023, les importations de viande fraîche vers l'UE en provenance d'Ukraine ont augmenté de 201 %. Ce sont près de 25 000 tonnes de volailles qui arrivent chaque mois sur le

territoire européen. Pour la France, le volume est en hausse de 122 % depuis avril 2022, sans compter le poulet produit en Ukraine mais qui, exporté vers d'autres pays de l'Union, puis découpé sur place, est importé en France sous label européen ainsi que l'autorise la réglementation communautaire, ce que dénonce la Fédération des industries avicoles (FIA), avec menace évidente sur la filière de volaille française déjà soumise à la concurrence sauvage de cette autre horreur alimentaire qu'est le poulet d'usine brésilien.

M. Macron, agissez !
Oui, en France, la majorité des écoles, des hôpitaux et des maisons de retraite donne de la merde à bouffer aux enfants, aux malades et aux vieux. Et maintenant on leur sert du poulet ukrainien que l'on n'oserait pas donner à son chien. Même la Pologne, qui s'est mise à l'élevage de volailles intensif de masse, dont l'objectif est d'améliorer sa production et sa qualité, hurle au scandale contre Bruxelles. Car scandale il y a, avéré et constitué !

Bien sûr, l'Anvol attend toujours la réponse du ministre sur la clause de sauvegarde, qu'il suffit d'actionner par simple décision prise à Paris. Mais santon l'échelon gouvernemental, politiquement désarmé, juridiquement inopérant et inscrit sur ce dossier aux abonnés absents, pour nous adresser directement et solennellement au chef de l'État. Monsieur le président de la République, vous acceptez que les industriels de la charcuterie continuent à utiliser des sels nitrés mortels dans le jambon et aujourd'hui vous n'usez pas du droit d'activer la clause de sauvegarde pour protéger une filière essentielle à l'avenir de notre agriculture et à notre souveraineté alimentaire. Faut-il donc croire, malgré toutes vos proclamations, malgré tous vos serments, que ce sont là vos valeurs, que c'est votre vrai monde, que tels sont vos réels repères économiques et politiques ? Êtes-vous bien certain d'avoir été élu, et réélu, pour cela ? Au-delà du respect dû à votre fonction, et qui ne saurait être ici remis en cause, qui êtes-vous, citoyen Emmanuel Macron, pour oser vous comporter ainsi ? ■

son territoire, cette situation est simplement aberrante. Comment a-t-on pu ? De quoi est donc composé le cortex de nos dirigeants ?

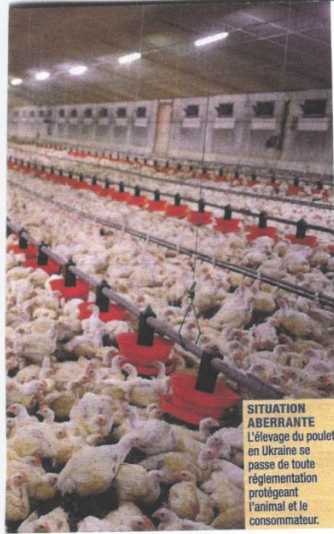
Dès que le renouvellement de l'accord exonérant l'Ukraine de droits de douane pour ses volailles et autorisant leur exportation sans aucune limite de volumes est connu, le 6 juin, l'Association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair (Anvol) interpelle le gouvernement en demandant au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire d'activer la clause de sauvegarde prévue par le droit européen dans le cas où l'un des États de l'Union estimerait que ses intérêts prioritaires se trouvent menacés. Il va de soi que, s'il est un cas précis où notre souveraineté

territoire européen. Pour la France, le volume est en hausse de 122 % depuis avril 2022, sans compter le poulet produit en Ukraine mais qui, exporté vers d'autres pays de l'Union, puis découpé sur place, est importé en France sous label européen ainsi que l'autorise la réglementation communautaire, ce que dénonce la Fédération des industries avicoles (FIA), avec menace évidente sur la filière de volaille française déjà soumise à la concurrence sauvage de cette autre horreur alimentaire qu'est le poulet d'usine brésilien.

« Protection européenne, souveraineté alimentaire » ... le cynisme de ceux qui proclament ces formules est une injure au suffrage universel et fera évidemment du dégât dans les urnes. Car c'est toute la



NOUVELLE ÉPREUVE
La volaille de chair label Rouge, type poulet de Loué, se remet à peine de l'épisode de grippe aviaire et de son terrible impact.



SITUATION ABERRANTE
L'élevage du poulet en Ukraine se passe de toute réglementation protégeant l'animal et le consommateur.

alimentaire est en cause, c'est bien celui-là. Et l'interprofession de la volaille française d'alerter l'exécutif en précisant que la reconduction de cet accord douanier « offre à un seul et même groupe volailler industriel, coté en Bourse à Londres, dont le siège social est basé à Chypre, l'opportunité de continuer à inonder le marché européen et à développer son activité dans un pays en guerre au détriment de la production française et européenne sans pour autant profiter à la population ukrainienne ».

Et le gouvernement français ose encore parler de souveraineté alimentaire ? Sur les trois premiers mois de l'année 2023, les importations de viande fraîche vers l'UE en provenance d'Ukraine ont augmenté de 201 %. Ce sont près de 25 000 tonnes de volailles qui arrivent chaque mois sur le

territoire européen. Pour la France, le volume est en hausse de 122 % depuis avril 2022, sans compter le poulet produit en Ukraine mais qui, exporté vers d'autres pays de l'Union, puis découpé sur place, est importé en France sous label européen ainsi que l'autorise la réglementation communautaire, ce que dénonce la Fédération des industries avicoles (FIA), avec menace évidente sur la filière de volaille française déjà soumise à la concurrence sauvage de cette autre horreur alimentaire qu'est le poulet d'usine brésilien.

« Protection européenne, souveraineté alimentaire »... le cynisme de ceux qui proclament ces formules est une injure au suffrage universel et fera évidemment du dégât dans les urnes. Car c'est toute la filière française qui est touchée. Pas seulement au niveau de la volaille de chair label Rouge, type poulet de Loué, qui se remettait à peine de l'épisode de grippe aviaire et de son terrible impact sur la production et le marché, mais surtout sur celle qui alimente la restauration collective scolaire, hospitalière et gériatrique, dont déjà plus de 90 % est importée.

M. Macron, agissez !

Oui, en France, la majorité des écoles, des hôpitaux et des maisons de retraite donne de la merde à bouffer aux enfants, aux malades et aux vieux. Et maintenant on leur sert du poulet ukrainien que l'on n'oserait pas donner à son chien. Même la Pologne, qui s'est mise à l'élevage de volailles intensif de masse, dont l'objectif est d'améliorer sa production et sa qualité, hurle au scandale contre Bruxelles. Car scandale il y a, avéré et constitué !

Bien sûr, l'Anvol attend toujours la réponse du ministre sur la clause de sauvegarde, qu'il suffit d'actionner par simple décision prise à Paris. Mais sautons l'échelon gouvernemental, politiquement désarmé, juridiquement inopérant et inscrit sur ce dossier aux abonnés absents, pour nous adresser directement et solennellement au chef de l'État. Monsieur le président de la République, vous acceptez que les industriels de la charcuterie continuent à utiliser des sels nitrés mortels dans le jambon et aujourd'hui vous n'usez pas du droit d'activer la clause de sauvegarde pour protéger une filière essentielle à l'avenir de notre agriculture et à notre souveraineté alimentaire. Faut-il donc croire, malgré toutes vos proclamations, malgré tous vos serments, que ce sont là vos valeurs, que c'est votre vrai monde, que tels sont vos réels repères économiques et politiques ? Êtes-vous bien certain d'avoir été élu, et réélu, pour cela ? Au-delà du respect dû à votre fonction, et qui ne saurait être ici remis en cause, qui êtes-vous, citoyen Emmanuel Macron, pour oser vous comporter ainsi ? ■

européenne aille française

son territoire, cette situation est simplement aberrante. Comment a-t-on pu ? De quoi est donc composé le cortex de nos dirigeants ?

Dès que le renouvellement de l'accord exonérant l'Ukraine de droits de douane pour ses volailles et autorisant leur exportation sans aucune limite de volumes est connu, le 6 juin, l'Association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair (Anvol) interpelle le gouvernement en demandant au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire d'activer la clause de sauvegarde prévue par le droit européen dans le cas où l'un des États de l'Union estimerait que ses intérêts prioritaires se trouvent menacés. Il va de soi que, s'il est un cas précis où notre souveraineté



NOUVELLE ÉPREUVE
La volaille de chair label Rouge, type poulet de Loué, se remet à peine de l'épisode de grippe aviaire et de son terrible impact.